

REUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

2 rue de Cagny
☎ 02 31 78 89 45
☎ 02 31 78 00 34
📧 mairie-escoville@wanadoo.fr

Liste des délibérations du conseil municipal qui s'est tenu à la mairie le :

Le Mercredi 19 février 2025

A 18 heures 30

Délibérations :

N° (Année-jour.mois-ordre)	Objet	Décision
2025-19.01-01	BP 2025 – Devis restauration du puit à l'étang communal	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-02	BP 2025 – Devis Maitrise d'œuvre travaux sécurisation RD 37c	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-03	BP 2025 – Devis restauration abat-sons clocher église	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-04	Vente de l'ancienne salle des associations – Proposition achat	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-05	BP 2025 – Aménagement du plateau surélevé RD37c et demande de subvention au titre des amendes de police	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-06	Personnel communal – Créations de postes Rédacteur principal 2 ^{ème} classe 35h	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-07	Personnel communal – Créations de postes Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe 28h	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-08	Personnel communal – Créations de postes Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe 35h	Approuvé 9 pour – 1 contre – 4 abst.
2025-19.01-09	Legs – Contrat de pension pour le chien	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-10	Logements communaux – Signature des contrats de gestion avec les agences immobilières	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-11	BP 2025 – Vote des taux des taxes locales	Approuvé à l'unanimité

Nb : Le procès-verbal de la séance sera disponible en lecture sur le site internet de la commune « escoville.fr » ou sur demande au secrétariat de la mairie dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté. Le PV est arrêté après approbation des membres au commencement de la séance suivante. Article L.2121-15 du CGCT en vigueur au 01.07.2022

2025-19.01-12	BP 2025 – Subventions aux associations Sport et culture NCPA	Approuvé à l'unanimité
2025-19.01-13	BP 2025 – Subventions aux associations Communales	Approuvé à l'unanimité (retrait du vote des membres des associations concernées)
2025-19.01-14	BP 2025 – Subventions aux associations Hors commune	Approuvé à l'unanimité

A Escoville, affiché le 25.02.2025

Le Maire, Christophe CLIQUET



Nb : Le procès-verbal de la séance sera disponible en lecture sur le site internet de la commune « escoville.fr » ou sur demande au secrétariat de la mairie dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté. Le PV est arrêté après approbation des membres au commencement de la séance suivante. Article L.2121-15 du CGCT en vigueur au 01.07.2022